

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION ANNUELLE HAUTE PERFORMANCE 2019

Il est convenu entre :

- LE MINISTERE DES SPORTS

Représenté par le directeur des sports, Gilles QUENEHERVE
Désigné ci-après par le ministère

Et

- LA FEDERATION FRANÇAISE D'AVIRON

Représentée par son président, Monsieur Jean-Jacques MULOT
Désignée ci-dessous par la fédération,
N° SIRET : 78440582100033

ARTICLE 1 :

La subvention prévue pour 2019 à la convention annuelle est majorée exceptionnellement de **65 000 €** pour la réalisation des actions indiquées selon le détail ci-après :

- Avenant - Programme optimisation de la performance (OP/A) – Développement et innovation technologique : 15 000 € ;
- Avenant - Programme développement du leadership et de l'expertise (DLE/A) – Rémunération d'experts de classe mondiale – prestation de services : 50000 €.

Le montant de la subvention versée à la fédération (hors Aides Personnalisées – programme SIP) est porté à **2 477 000 €**.

ARTICLE 2 :

La subvention complémentaire sera créditée, en un versement, au compte bancaire ou postal de la fédération à la signature du présent avenant.

ARTICLE 3 :

Les autres dispositions de la convention initiale non contraires au présent avenant sont maintenues.

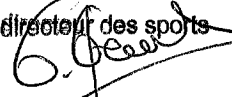
Fait à Paris, le

19 JUIL. 2019


LE PRESIDENT DE LA FEDERATION
FRANÇAISE D'AVIRON

LE DIRECTEUR DES SPORTS

~~VOIS LE DANS CHORUS PAR LE
CONTROLEUR BUDGETAIRE ET
COMPTABLE MINISTERIEL
N° EJ~~


Le directeur des sports
Gilles QUENEHERVE



CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE

Relevé d'Identité Bancaire

Cadre réservé au destinataire du relevé

--

Identification du compte pour une utilisation nationale			
17515	90000	08610558745	43
c/Etabl.	c/guichet	n/compte	c/rib

Domiciliation	
CAISSE D'ÉPARGNE ILE-DE-FRANCE	BIC CEPAFRPP751

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)			
FR76	1751	5900	0008
		6105	5874
		543	

Intitulé du compte

FEDE FRSE SOCIETES D AVIRON

17 BOULEVARD DE LA MARNE

94130 NOGENT SUR MARNE